

## Décision de l'Appel à Candidature Interne et Externe Directeur du Pôle Marketing et Commercial Pôle Marketing et Commercial

Le Directeur Général de l'Office National Des Aéroports

- Vu la Loi n°14.89 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) transformant l'Office des Aéroports de Casablanca en Office National Des Aéroports ;
- Vu le Décret n° 2.89.480 du 1er Joumada II 1410 (30 DEC 1989) pris pour l'application de la Loi n°14.89 ;
- Vu la Loi n°35-09 modifiant la Loi n°25-79 telle qu'elle a été modifiée du 26 Safar 1431 (11 février 2010), relative à l'Office National Des Aéroports ;
- Vu le Dahir n° 1.1.24.31 du 10 Dhou Al Hijja 1445 (17 Juin 2024) portant nomination de Monsieur Adel EL FAKIR en qualité de Directeur Général de l'Office National Des Aéroports ;
- Vu l'organisation de l'Office National Des Aéroports en vigueur ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n° 07.2013 du 29 Avril 2013 et la procédure n°DCH.PS09.9.028/03 portant sur le processus de nomination aux postes de responsabilité au sein des établissements publics.

### DECIDE

#### ARTICLE UN/- OBJET

L'Office National des Aéroports lance un appel à candidature interne et externe pour occuper le poste de **Directeur du Pôle Marketing et Commercial au sein du Pôle Marketing et Commercial**. L'appel à candidature est ouvert au profit des candidats (es) internes et externes remplissant les conditions d'éligibilité stipulées au niveau de l'article trois de la présente décision.

#### ARTICLE DEUX/- MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

##### 1 Mission :

- Définir et veiller à la mise en œuvre de la stratégie marketing et commerciale de l'ONDA.

##### 2 Activités principales :

###### 2.1 Volet « Technique » :

- Elaborer la stratégie de développement des activités extra aéronautiques de l'ONDA ;
- Participer à l'élaboration de la stratégie de valorisation du patrimoine foncier de l'ONDA ;
- Participer à l'élaboration de la stratégie de développement de nouvelles routes aériennes et de consolidation des lignes existantes ;
- Participer à la définition du programme des nouveaux aéroports, dimensionnement et localisation des zones de commerces et des services ;
- Réaliser les études nécessaires pour le développement commercial et la valorisation du patrimoine de l'ONDA ;
- Développer une stratégie Marketing en vue de promouvoir les activités commerciales et veiller à sa mise en œuvre ;
- Définir et mettre en œuvre le plan d'action commercial ;
- Veiller au respect du règlement d'attribution des concessions commerciales de l'ONDA ;



- Négocier les conventions commerciales avec les concessionnaires en collaboration avec les entités concernées ;
- Etudier des nouveaux modèles économiques pour le développement et la croissance des recettes des activités extra aéronautiques ;
- Mettre en place les systèmes d'information nécessaires à la gestion et au suivi de l'activité.

### 2.2 Gestion des moyens humains

- S'assurer de l'adéquation des profils aux fonctions occupées pour les postes-clés de son entité ;
- Définir les objectifs des responsables placés sous sa hiérarchie et procéder à leur évaluation ;
- Organiser la délégation de ses propres responsabilités ;
- Animer le personnel de son entité et veiller à son épanouissement ;
- S'assurer que le personnel relevant de sa responsabilité ait suivi les formations adéquates ;
- Identifier les risques relatifs aux dangers qui peuvent nuire à la santé ou détériorer les conditions de travail du personnel de son entité et mettre en place les actions correctives pour les réduire ;
- Être le(la) garant(e) principal(e) de la paix sociale au niveau du Pôle ;
- Être le(la) garant(e) principal(e) de la continuité de service dans les domaines relevant de sa compétence.

### 2.3 Contrôle interne et des performances

- S'assurer de l'identification et de l'évaluation des risques liés aux processus internes de son entité, et de la mise en place des plans de contrôle appropriés ;
- S'assurer du respect strict des procédures de son entité et en assurer une amélioration continue ;
- Elaborer et gérer les budgets d'investissement et de fonctionnement de son entité ;
- Veiller à la bonne gestion et à la préservation du patrimoine de son entité ;
- Veiller à l'élaboration du tableau de bord des performances de son entité et en assurer le suivi.

## ARTICLE TROIS /- PROFIL RECHERCHE

Les candidats (es) doivent remplir les conditions suivantes :

<b>Niveau d'étude requis</b>	- Bac+4 ans au minimum
<b>Nature de l'expérience recherchée</b>	- Expérience minimale de 10 ans dans le domaine du business développement ou marketing ou commerce ou similaire dont 5 ans dans un poste de responsabilité.

## ARTICLE QUATRE/- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

### Pour les candidats (es) internes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...);
- Lettre de motivation assortie obligatoirement de l'avis du chef hiérarchique sur les compétences professionnelles ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat suggère pour le poste pourvu.

### Pour les candidats (es) externes :

- CV détaillé (Formation, Expérience professionnelle, Projets réalisés, etc...);
- Lettre de motivation ;
- Copies du(es) Diplôme (s) ;
- Copies du(es) attestations de travail justifiant la nature et le nombre d'années d'expérience demandées ;

- Déclaration CNSS pour les personnes affiliées ;
- Projet de Développement de l'entité décrivant le plan d'action et l'approche que le candidat (e) suggère pour le poste pourvu.

**ARTICLE CINQ ET DERNIER/- MODALITE DE CANDIDATURE**

Les candidats (es) intéressés (es) par le poste doivent adresser leur dossier de candidature version électronique à [appel\\_candidature@onda.ma](mailto:appel_candidature@onda.ma) (Veuillez mentionner en objet l'intitulé du poste pourvu), du **14 Mars 2025** au **28 Mars 2025** date de rigueur. *AFK*

*Adel El Fakir*  
Directeur Général  
Office National Des Aéroports

  
المكتب الوطني للمطارات  
Direction Générale  
OFFICE NATIONAL DES AEROPORTS